



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



Dictionnaire biographique

Maximien Parchappe (1800–1866), héros de l'anatomopathologie de la folie et bâtisseur d'asiles



Maximien Parchappe (1800–1866), anatomical pathology of madness' hero and lunatic asylum builder

Olivier Walusinski

20, rue de Chartres, 28160 Brou, France

INFO ARTICLE

Historique de l'article :

Reçu le 2 mai 2016

Accepté le 9 juin 2016

Disponible sur Internet le 16 décembre 2016

Mots clés :

Asile psychiatrique

Biographie

Histoire de la psychiatrie

Jean-Étienne Dominique Esquirol

Maximien Parchappe

Paralysie générale

Keywords:

Mental asylum

Biography

History of psychiatry

Jean-Étienne Dominique Esquirol

Maximien Parchappe

General paralysis

RÉSUMÉ

Disciple de Jean-Étienne Esquirol, Maximien Parchappe (1800–1866) a eu une carrière d'aliéniste qui s'est déroulée en deux périodes successives. D'abord clinicien d'asile en Normandie, il a tenté de trouver une étiologie à « la folie » en unissant une étude anatomopathologie macroscopique de près de huit cents cerveaux et la science naissante de la statistique. Puis, nommé « inspecteur des asiles », il va jouer un rôle important dans la mise en application de la loi de 1838. Il œuvre d'abord à la construction d'asiles départementaux répondant à des normes architecturales adaptées à l'accueil des aliénés. Ensuite, il s'attache à promouvoir l'humanisation des soins et le bien-être des malheureux insensés renfermés, en innovant, par exemple, grâce à la mise en place de l'ergothérapie. Travailleur acharné, Parchappe a pris soin de publier, régulièrement tout au long de sa carrière, les résultats de ses multiples travaux dans de nombreuses publications dont l'essentiel est résumé ici, après une brève biographie peignant cet homme de convictions, bel exemple d'un aliéniste progressiste du XIX^e siècle.

© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

ABSTRACT

A student of Jean-Étienne Esquirol, Maximien Parchappe (1800–1866) was an alienist whose career consisted of two successive periods. First as an asylum clinician in Normandy, he tried to find an etiology for "madness" through a macroscopic anatomical-pathological study that included nearly eight hundred brains and drew from the nascent field of statistics. Then, once he had been appointed an "asylum inspector", he would play an important role in the application of the French Law of 1838. His first goal was the construction of asylums in every French department that met architectural standards specific to the care of the insane. He then worked to promote the humanization of treatment and the well-being of those interned through innovations such as ergotherapy. Extremely dedicated to his work, Parchappe regularly published findings from his various studies throughout his career in a number of works. His main results are summarized here, following a brief biography of this man of conviction, a fine example of a nineteenth-century progressive alienist.

© 2016 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

1. Introduction

« Comment se fait-il que les médecins ne témoignent si généralement qu'une indifférence profonde pour l'étude des

causes qui ont présidé au développement de leur art ? La médecine n'est-elle pas cette science contemporaine du genre humain qui, successivement perfectionnée par les travaux de tant de grands hommes en traversant tant de siècles, a aussi éprouvé sous nos yeux l'une de ses révolutions les plus éclatantes et les plus générales ? » [43]. Ainsi s'exprime Jean-Baptiste Maximien Parchappe de Vinay (1800–1866) en ouverture de son cours

Adresse e-mail : walusinski@baillement.com<http://dx.doi.org/10.1016/j.amp.2016.06.010>

0003-4487/© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

d'histoire de la médecine à l'École de médecine de Rouen en 1833. Comment ne pas abonder en son sens, encore au ^{xxi}^e siècle ? Ne pas ressusciter la mémoire de cet aliéniste sans souligner qu'il sut allier la pratique de la médecine, la recherche d'une explication aux maladies de l'Esprit à l'enseignement de l'histoire de la médecine aurait été parjure à son souvenir.

2. Un aliéniste normand

Parchappe naît le 21 octobre 1800 à Épernay (Marne) au sein d'une famille tenant ses quartiers de noblesse du roi Henri IV. La Révolution met fin à la carrière de mousquetaire de Marie-Antoinette, entreprise par son père. Reconverti en fonctionnaire des contributions, celui-ci est nommé en Normandie peu après la naissance de son fils. Ses humanités commencées à Caen, Maximien Parchappe les achève à Rouen où il commence ses études médicales à « l'École secondaire de médecine ». Après avoir été interne à Rouen, il conclut son cursus à Paris en soutenant sa thèse le 5 janvier 1827, titrée : *Quelques considérations sur la nature et l'influence des passions*. Le libellé de cette première publication révèle son attirance pour la médecine mentale et la philosophie, comme le souligne Antoine Ritti (1844–1920) : « Ce travail inaugural indique déjà un goût prononcé pour les analyses psychologiques auxquelles son auteur devra tant se complaire plus tard » [59]. Tout juste diplômé, il retourne en Normandie exercer aux Andelys (Eure), mais après dix-huit mois, « son esprit pressé et comme à l'étroit dans cette clientèle exigeante de petite ville et de campagne, convaincu qu'il était né pour une meilleure fortune, il aspira à marcher dans un champ moins limité » [59] et il s'installe à Rouen. Là, il se rapproche tout naturellement d'Achille de Foville (1799–1878), alors à la tête de l'asile d'aliénés du département à Saint-Yon, étant tous les deux d'anciens disciples de Jean-Étienne Esquirol (1772–1840) et disciples de la pensée philosophique d'Étienne Bonnot de Condillac (1714–1780). En 1832, ils s'épaulent dans la lutte contre l'épidémie de choléra qui envahit l'asile et toute la région. Peu après, ils publient un opuscule dans lequel ils affirment l'unicité de la maladie, la contagion directe, et semblent attribuer avec pertinence la mort à une déshydratation : « Ces altérations du tube digestif, qui sont liées à la concentration sanguine vers ce point de l'économie, premier effet délétère de la cause, se subordonnent et déterminent les modifications qu'éprouvent les autres fonctions, et en particulier la circulation » [26]. Fort de cette collaboration, Foville demande, mais en vain, la nomination de Parchappe comme adjoint pour le seconder à l'asile de Saint-Yon. Mais quand Foville, malade, démissionne en 1835, c'est Parchappe qui est nommé pour lui succéder. Entre-temps, en 1833, Parchappe était devenu professeur de thérapeutique puis le sera de physiologie à l'École de médecine de Rouen, tout en inaugurant des leçons d'histoire de la médecine, comme nous l'avons évoqué (Fig. 1).

3. Une activité multiforme

Commence alors une période de quinze années, la plus féconde en travaux d'anatomie et de physiologie, essentiellement consacrés au système nerveux. Doué « d'une immense capacité de travail, d'un besoin incessant de produire, enfin d'un ardent amour pour les progrès de la science » [59], Parchappe multiplie les publications basées sur les abondantes données que l'asile de Saint-Yon lui permet de collecter. Tous ces travaux, présentés ci-dessous, lui ouvrent les portes de l'Académie de médecine dont il devient correspondant en 1846. Il ne sera jamais titulaire car il n'accepte pas d'avoir à se plier aux visites officielles, « donnant ainsi une preuve d'indépendance et de bon sens, tout au détriment de l'Académie, légitime punition des corps privilégiés se recrutant



Fig. 1. Portrait Maximien Parchappe (collection privée de l'auteur).

par eux-mêmes au lieu de s'infiltrer un sang riche et nouveau » [11].

Mais la charge de l'enseignement de la physiologie l'amène aussi vers d'autres thèmes. Ainsi, il consacre une étude à la structure et aux mouvements des valves auriculo-ventriculaires : « Il a lui seul et expressément découvert et fondé la théorie qui assimile les appareils valvulaires, dans leurs éléments passifs, à une ouverture de la bourse munie de ses cordons ; dans leurs éléments actifs, à un système de muscles synergiques qui, tirant de la circonférence l'anneau au centre, ferment cet anneau à la manière d'une bourse en rapprochant et fronçant le bord libre de l'ouverture », d'après Frédéric Baudry (1818–1885) [3].

En 1848, Parchappe rend compte des effets psychotropes de l'éther d'après sa pratique : « Son action générale s'exerce d'une manière spéciale sur le système nerveux, et consiste à diminuer graduellement jusqu'à l'abolition complète, la force qui réside dans ce système et qui y préside aux fonctions intellectuelles, sensoriales et motrices. À dose faible, il détermine une excitation légère et fugace ; à dose plus forte, il produit l'ivresse, le délire, puis l'assoupissement et l'insensibilité, phénomènes qui disparaissent promptement et sans laisser de trace ; à dose plus forte, il produit la stupeur dans tout le système nerveux, éteint la vie en faisant cesser la respiration » [49].

En 1848, très étonnamment, Parchappe abandonne ses malades et ses recherches pour remplir une fonction administrative, « inspecteur général des asiles et des aliénés ». Paul-Louis-Balthasar Caffé (1803–1876) commente ainsi cette nomination dans son *Journal des Connaissances médicales* : « C'est dans cette fonction qu'il a consacré à l'administration publique un temps dont la science eût mieux profité ; l'administration est un être ontologique, toujours ingrat, qui ne profite que très rarement des conseils qu'elle reçoit » [11]. Parchappe va alors collaborer avec Guillaume Ferrus (1784–1861), nommé à cette même fonction en 1835. Peu après, ils auront comme adjoint le jeune Charles Lasègue (1816–1883) [59]. Ritti témoigne : « Aussi voyons-nous Parchappe étudier avec soin les législations étrangères sur les aliénés, s'enquérir des divers modes d'assistance de ces malades en usage

dans divers pays d'Europe et même en Amérique, visiter le plus d'asiles possibles pour en connaître les dispositions intérieures et en apprécier les avantages et les inconvénients, réunir enfin tous les documents statistiques ou autres publiés sur la question. Ce n'est qu'après ces minutieuses enquêtes qu'il écrivit son livre intitulé *Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés* » [59]. Depuis l'époque de la Révolution, de nombreux travaux sont consacrés aux recensements des aliénés et aux soins à leur donner dans des asiles spécifiquement adaptés comme, par exemple, le mémoire d'Esquirol en 1819 [24]. La loi de 1838 en sera l'aboutissement juridique et organisationnel. Dans son livre, Parchappe, surnommé, paraît-il, à cette occasion « le Napoléon des asiles », écrit : « Le but essentiel de leur fondation est l'accomplissement d'une œuvre de science et de bienfaisance. En effet, partout et pour tous, en fondant des asiles d'aliénés, il s'agit principalement de réaliser et de réunir, dans un établissement de nature hospitalière, toutes les conditions matérielles et morales qui peuvent concourir à assurer à des malades privés de la raison, les secours d'un traitement curatif, les bienfaits d'un refuge protecteur et consolateur » [51]. Parchappe envisage tous les aspects médicaux, moraux, administratifs, judiciaires et financiers que ces asiles représentent. Son ouvrage ne manque pas d'aller jusqu'aux détails, non seulement de l'architecture à respecter pour la construction des bâtiments, mais aussi du choix des mobiliers et du chauffage, par exemple [50]. Il insiste sur l'utilité de réunir dans le même établissement riches et pauvres, « d'assurer la séparation réelle des deux sexes en conservant à l'institution le caractère d'unité qui convient à sa nature ». Il remarque que « le quartier des jeunes aliénés n'existe pas dans les asiles publics de la France et de l'étranger. Il n'a été en général admis, comme élément fondamental et distinct de la constitution matérielle des asiles, ni dans les programmes des administrateurs et des médecins, ni dans les études et les plans des architectes. Toutefois, un quartier d'enfants a été prévu dans le plan de l'asile d'Alençon, conformément au conseil que j'avais donné à l'architecte en 1840 [...]. J'ai introduit le quartier des jeunes aliénés dans les programmes que j'ai rédigés pour l'asile des hommes de la Seine-Inférieure, et pour les asiles communs aux deux sexes des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Charente » [51]. Il recommande donc la généralisation de ces structures pour enfants, épileptiques ou non, notamment en montagne « où règne endémiquement le crétinisme » et dans les grandes villes avec « le but principal d'éducation physique, intellectuelle et morale » [51]. Il se félicite ainsi de l'arrivée d'un instituteur à Bicêtre, sans nommer Édouard Séguin (1812–1880). Pour lui, l'épilepsie a pour conséquence l'incapacité de pouvoir travailler et le risque de troubles de la raison, ce qui justifie l'hospitalisation des épileptiques dans les mêmes établissements que les aliénés. Parchappe précise : « Les aliénés curables et incurables peuvent être réunis et rapprochés dans un même établissement, sans que la présence des incurables soit un obstacle à l'efficacité du traitement [...]. Ce serait d'ailleurs une grave erreur que de croire qu'il y ait utilité, même au point de vue exclusif du traitement, à séparer les aliénés incurables des curables » [51]. Sans insister, remarquons que si les termes ont changé, les incurables devenant les chroniques et les curables les aigus, il n'est pas certain que ce type de discussion ait perdu de son actualité ! À la suite furent édifiés, sur ses plans, les asiles de Niort, d'Évreux et de Quatre-Mares à Sotteville-lès-Rouen (aujourd'hui CH du Rouvray) qui prendra la suite de Saint-Yon, vétuste et trop petit [50].

Réputé hautain et froid, il semble que Parchappe cache non seulement un « grand esprit de droiture et d'inflexible justice » mais surtout une bienfaisance discrète et généreuse. Ses visites d'inspecteur des asiles sont redoutées en raison de son souci du détail. Adeptes du concept de la synthèse médico-administrative, c'est-à-dire du « médecin-directeur d'hospice » vivant constam-

ment au milieu des malades, à l'image d'Esquirol, Parchappe garde toujours en vue la primauté des soins plus que du simple enfermement. Pointilleux sur les questions d'organisation et d'aménagement, il vise à introduire l'ergothérapie dans tous les établissements [38]. Lui-même avait déjà proposé le chant comme aide thérapeutique et créé une chorale à l'asile de Saint-Yon. Celle-ci donne des concerts à l'asile ou se produit dans les églises de Normandie lors de fêtes religieuses [1].

4. De quelques autres actions de l'inspecteur des asiles

Lorsqu'en juin 1860 la France prend possession de la Savoie, une des premières questions de santé publique qui s'impose à elle est la prise en charge du « goitre et du crétinisme ». Lors de la visite de Napoléon III dans la province récemment annexée, Parchappe lui expose personnellement « la nécessité d'instituer une enquête sur l'état du crétinisme en Savoie, sur sa nature, ses causes et les moyens de favoriser son extinction » [56]. Sa requête se concrétise par des décrets impériaux, signés à Thonon le 1^{er} août 1860, instituant l'organisation d'un asile public à Bassens. Ludger Lunier (1822–1885) a rassemblé, après la mort de Parchappe, tous les documents que celui-ci avait rédigés et « qui constituent une appréciation de l'état actuel de la science sur la question du goitre et du crétinisme ». Parchappe ne connaîtra pas le résultat des travaux de la commission nommée et présidée d'abord par Pierre Rayet (1793–1867), puis Ambroise Tardieu (1818–1879) et enfin Jules Baillarger (1829–1890) pour mener à bien son projet. Il recense plus de 9 000 crétins goitreux en Savoie. Les conclusions des rapports affirment un lien entre goitre et crétinisme, une prédisposition héréditaire, et distinguent des lieux préférentiellement à risques. Les travaux d'Adolphe Chatin (1813–1911), professeur de botanique à l'École de pharmacie, sont bien rappelés, « l'absence d'iode dans les eaux, l'air et dans les aliments a été présentée comme la cause principale ou même essentielle du goitre et conséquemment du crétinisme ». Celui-ci écrit que « l'usage habituel des plantes aquatiques devra être recommandé aux habitants des pays où le goitre est endémique » et notamment des plantes marines. Il conçoit que l'eau de fonte des neiges ne contient pas d'iode, et que « le développement morbide de la glande thyroïde ne reconnaît pas d'autre cause que l'absence plus ou moins complète de l'iode dans ces eaux » [16]. Ses travaux concernant la distribution de l'iode dans les plantes, l'air, le sol et l'eau sont exhaustifs mais n'emportent pas l'adhésion de la commission face aux concepts d'air ou de terre viciés. L'étude commencée par Parchappe évoque pourtant les bons résultats rapportés de l'utilisation de l'éponge calcinée ou de la poudre de chène marin mais ignore les travaux de Jean-François Coindet (1774–1834) à Genève qui, bien que basés sur des interprétations parfois erronées, montrent l'efficacité d'une supplémentation en iode [39]. De même, cette étude ne fait qu'effleurer les constatations rapportées d'un voyage dans les Andes de Jean-Baptiste Joseph Boussingault et sa proposition de prise de sel iodé [28]. On peut considérer que Parchappe est à l'origine d'une réflexion qui permettra, très lentement et plus de vingt ans après sa mort, une prise en charge des carences iodées, en montagne [56].

Le 22 novembre 1862, l'honneur revient à Parchappe, l'inspecteur général des asiles, de présider, à la Maison impériale de Charenton, l'inauguration de la statue érigée à la mémoire d'Esquirol, devant Louis-Florentin Calmeil (1798–1895), médecin chef, Louis Delasiauve (1804–1893) pour la Société Médico-Psychologique et Jules Baillarger (1809–1890) pour l'Académie de médecine (Fig. 2). Henri Legrand du Saulle (1830–1886) rapporte que « M. Parchappe, dans une harangue d'un style irréprochable, a soutenu, avec une énergie qui n'a échappé à personne, le système des asiles fermés, en opposition avec celui des



INAUGURATION DE LA STATUE DU D^r ESQUIROL, DANS L'ÉTABLISSEMENT DE CHARENTON. — Voir le Courrier de Paris du n° 4031.

Fig. 2. Inauguration de la statue d'Esquirol (collection privée de l'auteur).

colonies agricoles, de la vie à l'air libre, et a particulièrement maltraité les nouvelles thérapeutiques hygiéniques qui ont cherché à se faire jour en France dans ces derniers temps [...]. Il a rappelé que les murs même de la maison d'aliénés étaient un remède contre la folie » [33]. À cette occasion, Parchappe ne manque pas d'énoncer quels sont, pour lui, les facteurs favorisant l'aliénation mentale : « C'est au sein des cités populeuses, des grandes capitales, que la surexcitation de la vie nerveuse chez tous, les entraînements des passions, les excès de travail, de jouissances et de privations chez un grand nombre, constituent une prédisposition toute spéciale aux maladies du système nerveux, qui se traduit dans les populations par une proportion considérable d'aliénés » [54].

5. La thèse [42]

Dans sa thèse de doctorat (Fig. 3), Parchappe distingue « les sensations externes », c'est-à-dire les informations apportées par les organes des sens, et « les sensations intérieures » qui, pour lui, « ont toutes rapport à la satisfaction d'un besoin, et sont destinées à faire naître en nous l'idée de ce besoin : telles sont la soif, la faim, les sensations des besoins de la respiration, des excréments, de l'accouchement ; telles sont encore les sensations des besoins de la reproduction, du mouvement et en général de l'exercice de nos organes et de nos facultés ». Ces deux types de sensations sont à l'origine de nos pensées, de nos jugements, de nos raisonnements et de notre imagination. Elles engendrent donc nos aversions et nos passions. Après avoir disserté des avis philosophiques de Condillac, de Pierre Laromiguière (1756–1837) et d'Antoine Destutt de Tracy (1754–1836), il expose la théorie de Franz Joseph Gall (1758–1828) pour la considérer comme inaboutie car négligeant « la recherche du caractère et du siège de l'émotion intérieure ».

Distinguant l'inné et l'acquis, Parchappe décrit explicitement ce que nous apprécions comme l'activité du système nerveux végétatif pour conclure à l'impossibilité de distinguer le rôle respectif de l'encéphale de celui « des viscères de l'abdomen et de la poitrine » dans la manifestation des « passions ». Opposant plaisir et douleur, Parchappe explique « l'influence des passions sur la santé » par leurs effets favorables ou défavorables : « l'action de la douleur

morale est généralement débilitante » et « suivant que les passions sont gaies ou tristes, leurs effets ont pour caractère principal une augmentation ou une diminution dans l'activité et l'énergie des fonctions ». Les passions « excitantes » engendrent « un afflux de sang vers l'encéphale, avec irritation » à l'origine des hémorragies cérébrales et des « diverses espèces de folie, l'épilepsie, etc. ». Après une énumération de toutes les conséquences néfastes engendrées par des « passions excitantes », Parchappe disserte sur « l'influence avantageuse exercée par celles qui sont légèrement excitantes sur la marche et la terminaison de certaines maladies », c'est-à-dire les vertus de la catharsis [55]. Cette thématique unissant les sensations externes et les perceptions internes se situe dans la continuité du courant philosophique du xviii^e siècle de Pierre Jean Georges Cabanis (1757–1808) et Pierre Maine de Biran (1766–1824), avant que son contemporain Auguste Comte (1798–1857) ne développe une philosophie biologique et une théorie de la connaissance aux origines de la neuropsychologie. Ayant choisi de rédiger une thèse ayant le même thème que celle d'Esquirol [23], Parchappe établit une psychogenèse similaire, les passions fondent le délire : « Les passions sont les causes les plus ordinaires de l'aliénation mentale. » Son argumentaire s'inspire d'une longue tradition évoluant depuis le xviii^e siècle avec Marin Cureau de la Chambre (1594–1669) [19] et René Descartes (1596–1650) [22], en passant par Jean-Baptiste Lallemand [31], Claude-Nicolas Le Cat (1700–1768) [32], Clément-Joseph Tissot (1747–1826) [61] et Elie Calabre de Breuze (1779–1847) [12]. Mais par comparaison avec ses devanciers, Parchappe inaugure véritablement « la cérébralisation » et le localisationnisme du fonctionnement intellectuel et de ses dérèglements, comme ses travaux sur la paralysie générale vont le préciser [18].

6. Premiers travaux

Succédant à sa thèse, sa publication de 1836 traite « du volume de la tête et de l'encéphale ». Joseph-François Malgaigne (1806–1865) témoigne dans son *Traité d'anatomie chirurgicale* de 1838 que « Parchappe s'est livré à des recherches plus rigoureuses que celles qu'on avait faites avant lui » afin d'apprécier le volume et la taille du crâne [36]. Quand l'usage des éponymes anatomiques

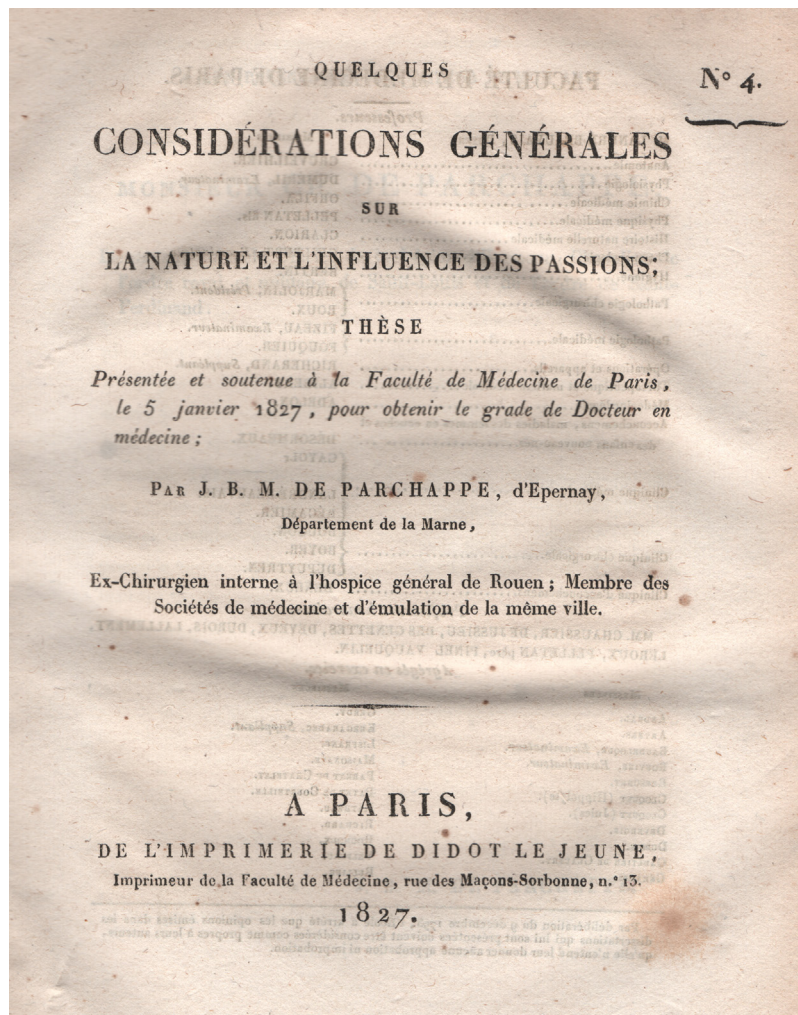


Fig. 3. Couverture de la thèse de Parchappe (collection privée de l'auteur).

perdurait, on trouvait comme références pour mesurer le crâne « la courbe antéro-postérieure de Parchappe » passant par le vertex, « la courbe latérale de Parchappe, prise depuis le bord supérieur du trou auditif en passant par-dessus la conque de l'oreille jusqu'au point correspondant du côté opposé » [41], renseignements maintenant négligés. Quoi qu'il en soit, apprécions la sagesse des conclusions émises par Parchappe, après ses multiples mesures « des causes qui font varier le volume de la tête, les plus influentes sont le sexe, la race, l'idiotie, la taille ; la moins influente est le développement de l'intelligence ». Quant à celle-ci, il est catégorique : « L'intelligence n'est pas absolument proportionnelle à la masse de l'encéphale entier » mais doit intégrer « l'étendue de la surface dont le volume n'est qu'un élément et qu'influencent surtout le nombre et la profondeur des circonvolutions » [44]. Ses constatations l'amènent à douter de Gall : « Il faut bien avouer que la cranioscopie n'est pas moins riche en illusions que tous les systèmes physiognomoniques qui ont été en possession de satisfaire au goût incorrigible de l'homme pour l'art divinatoire » [45]. Ce souci de mesurer l'intelligence en fonction des tailles de la tête et du cerveau à partir de caractères morphologiques et de diverses quantifications va perdurer pendant plus d'un siècle jusqu'à Alfred Binet (1867–1911) et « l'analyse expérimentale de l'intelligence » par une approche psychologique avec l'invention des échelles de mesures de l'intelligence [14].

Dès 1838, Parchappe a déjà autopsié 131 aliénés décédés à Saint-Yon. En 1846, il publie une mise au point de l'anatomie cérébrale basée sur l'histoire des connaissances, se voyant lui-même en disciple de Thomas Willis (1621–1675) et souhaitant tendre « vers un but si difficile à atteindre, une conception scientifique des fonctions du système nerveux fondée sur la connaissance exacte de la structure et sur les résultats de l'observation et de l'expérimentation » [48]. Dans son dossier de candidature à l'Académie, il ose : « La description que j'ai faite des diverses altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale est, je crois, la plus complète et la plus exacte qui eût été jusqu'alors publiée » [57]. Après avoir spécifié qu'il faut distinguer « l'idiotie due à une imperfection dans le développement de l'encéphale et l'imbécillité consécutive à une lésion organique accidentelle de l'encéphale », Parchappe distingue « la folie simple », c'est-à-dire « manie, mélancolie, démence » pour laquelle il ne constate « aucune trace d'altération organique » et « la folie paralytique » [44].

7. De la folie paralytique

Bien que les premières recensions de « la paralysie des aliénés » soient l'œuvre de l'Italien Vincenzo Chiarugi (1759–1820) en 1793 [17] et celle de l'Anglais John Haslam (1764–1844) en 1798 [29], il

est classique d'attribuer la première description anatomo-clinique à Antoine Laurent Jussé Bayle (1799–1858) dans sa thèse de 1822 [4] qu'il complète en 1825 [5] après celle de Jean-Baptiste Delaye de 1824 [21], attribuant, tous deux, les symptômes cliniques à de « *l'arachnitis chronique* ». Après Jean-Baptiste Bouillaud (1796–1881) en 1825 [9], Louis-Florentin Calmeil (1798–1895) confirme en 1826 que la lésion principale n'est pas seulement une inflammation méningée mais est une atteinte cérébrale globale [13]. Parchappe publie en 1838 un mémoire « des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale » précisant ainsi sa spécificité « il y a lésion simultanée de l'intelligence et de la motilité ; qui a une marche généralement aiguë, quoiqu'elle puisse passer à l'état chronique ; qui a une terminaison constamment fâcheuse et avec laquelle coexistent dans l'encéphale plusieurs altérations pathologiques, parmi lesquelles il en est une constante et pathognomonique, le ramollissement de la couche corticale » [44]. Il reprend le diagnostic différentiel dans son *Traité de la folie* en 1841 : « Les altérations du cerveau, dans la folie paralytique, se distinguent de celles qui se rencontrent dans la folie simple aiguë ou chronique : par sa constance, le ramollissement de la couche corticale ne manque dans aucun cas » et les atteintes méningées sont secondaires à l'inflammation corticale [47], ce que confirmera Jacques-Étienne Belhomme (1800–1880) en 1843 [6]. Parchappe insiste et revendique l'antériorité de la découverte, encore en 1859, en ajoutant sa pierre à la théorie localisationniste : « J'ai positivement fait la preuve pathologique de la réalité du rôle physiologique de centre d'action joué par la couche corticale cérébrale dans les mouvements volontaires » [53]. En fait, il contestera toujours à Calmeil d'avoir défendu le même concept avant lui, ce qui semble pourtant la réalité. Parchappe apparaît comme un zéléateur actif du mouvement, considérant « la paralysie générale des aliénés » comme « une espèce morbide distincte » des autres formes de folie. D'autre part, alors que Bayle, Calmeil, Belhomme et Parchappe défendent l'unicité du tableau associant paralysies et démence, l'École de la Salpêtrière, emmenée par Étienne-Jean Georget (1795–1828), puis Jules Baillarger (1809–1890) [2], restera fidèle au dualisme d'inspiration cartésienne proposé par Esquirol, distinguant « la manie ambitieuse » et la « démence paralytique » [58]. Pour Baillarger, la manie s'accompagne « d'un état congestif et d'une hyperémie très forte de l'encéphale » alors que la paralysie résulte « d'une atrophie accompagnée de lésions graves dont les principales sont l'état granuleux de la substance grise, une induration spéciale de la substance blanche des circonvolutions » [6]. Bien qu'aucune de ces deux écoles de pensée n'ait évoqué la syphilis comme étiologie, cette distinction sémiologique et conceptuelle entre neuropsychiatrie et psychiatrie perdure tout au long du XIX^e siècle [8,58]. La paralysie générale devient le prototype des maladies mentales organiques, faisant basculer l'aliénisme vers une conception organogénétique de la folie. Parchappe va inspirer plusieurs auteurs. Citons, par exemple, Jules Falret (1824–1899) pour sa thèse en 1853 [25], puis Aimé-Jean Linas (1829–1881) [35] pour la sienne en 1857.

Un des élèves de Parchappe, Gérard Marchant (1815–1881), aliéniste à l'asile de La Grave (Braqueville) à Toulouse, estime, lui, avoir découvert, en 1856, un traitement de la paralysie générale. Le prenant comme juge et expert, il lui soumet des observations de malades atteints mais qui manifestent simultanément de la fièvre et des rhumatismes. Marchant les trouve très améliorés après un traitement à base de quinine « avec des chances de curabilité grandissantes ». Il attend de Parchappe qu'il expérimente son traitement à plus large échelle afin de le valider, ce que celui-ci ne semble pas avoir entrepris. On peut, néanmoins, y voir une preuve de la renommée acquise alors par Parchappe [37].

8. Rénover et renouveler la recherche sur l'aliénation mentale

Sachant qu'il faudra une centaine d'années pour qu'elle soit généralisée à toute la France, l'élaboration puis la mise en application de la loi de 1838 ont un effet notable sur la pratique des aliénistes, comme le souligne Parchappe : « La création prochaine d'un grand nombre d'hôpitaux pour les aliénés, conséquence nécessaire de la loi qui vient d'être promulguée, va ouvrir un vaste champ à l'observation. Il faut que ce champ soit fécondé. » Il souhaite que tous travaillent de concert pour ainsi « provoquer des recherches générales faites avec méthode, d'après une classification uniforme, propres par conséquent à donner à la science des faits nombreux, certains et comparables », persuadé qu'il demeure de prouver par l'anatomopathologie, encore macroscopique à cette époque, l'origine des dérèglements mentaux. Il va donc s'astreindre à publier les résultats de son activité. Par exemple, en 1848, Parchappe collationne les résultats de 782 autopsies, nombre réellement impressionnant, afin d'établir ses conclusions [57]. Il pense pouvoir retirer de ses constatations une « loi du décroissement graduel du cerveau, en raison de la dégradation successive de l'intelligence dans la folie simple, et à cause de l'importance de cette loi sous le double point de vue de la théorie et de la pratique » [57]. Influencé par l'introduction de la statistique en médecine par Pierre-Charles Louis (1787–1872) et formalisée par Jules Gavarret (1809–1890) en 1840 [27,30], Parchappe, « persuadé de l'importance de la statistique, qui seule peut fournir la solution définitive d'un grand nombre de questions du plus haut intérêt », va utiliser ces nouveaux outils mathématiques pour présenter les rapports annuels de son activité médicale à l'asile de Saint-Yon [46]. « Avec l'ouverture officielle à Rouen le 11 juillet 1825 de l'asile de Saint-Yon, l'un des premiers asiles pour aliénés de France, les statistiques et les tableaux devenaient à la mode dans les cercles des aliénistes rouennais » [15].

9. Au sujet du « rapport de M. Dax, relatif aux fonctions de l'hémisphère gauche du cerveau »

En 1864, Parchappe participe à la discussion ouverte à l'Académie de médecine par Bouillaud après la remise, en 1863, par Gustave Dax (1815–1893), du mémoire rédigé par son père Marc Dax (1770–1837), en 1836, sur la localisation d'un centre du langage dans l'hémisphère gauche. En une brillante présentation, dans laquelle il met en valeur ses propres recherches, Parchappe se montre en accord avec une théorie localisationniste des fonctions intellectuelles mais en insistant, avec prémonition, sur l'importance des fibres d'associations contenues dans la substance blanche et le corps calleux entre des zones de motricité, de mémoire et d'intelligence. Il évoque la notion de somatotropie dans l'organisation du système nerveux et ne manque pas d'attribuer un rôle fonctionnel au cervelet. Sans discuter les propositions de Dax, il use de l'occasion qui lui est offerte d'émettre ses propres réflexions : « Je suis fort disposé à admettre [que la relation] entre les lobes antérieurs des hémisphères cérébraux et la fonction de la parole dépend non pas de ce que les lobes antérieurs en masse, ou quelques-unes de leurs circonvolutions en masse, sont des organes distincts de la faculté du langage, mais de ce que les lobes antérieurs, partie intégrante par leur couche corticale de l'organe unique de l'intelligence et de la volonté, contiennent dans leur substance blanche les éléments organiques de l'union des deux hémisphères et de la transmission des déterminations motrices volontaires, en ce qui se rapporte à l'accomplissement des actes propres à réaliser le langage articulé ». Il prend comme illustration le thème auquel il est particulièrement attaché, la paralysie générale, « la liaison intime de la parole à l'action intellectuelle se manifeste dans le cours de la maladie à tous les

degrés, depuis cette amnésie partielle et souvent fugace, jusqu'à l'impossibilité absolue d'exprimer par la parole une pensée quelconque » et rappelle sa publication de 1856 consacrée aux localisations cérébrales [52]. Dans la riche histoire de l'aphasie, la communication de Parchappe n'a laissé aucune trace. Parmi les multiples thèses qui ont été consacrées à l'aphasie, ni celle de l'interne de Jean-Martin Charcot (1825–1893) Désiré-Antoine Bernard (1853–1887) [7] en 1885, ni celle de l'interne de Jules Dejerine (1849–1917) François Moutier (1881–1961) [40] en 1908, n'évoque l'intervention de Parchappe à l'Académie. Seul Alexis Legroux (1843–1894) la cite brièvement dans sa thèse d'agrégation en 1875 [34].

10. Bel orateur et auteur prolifique

Parchappe est un des membres fondateurs de la Société Médico-Psychologique en 1853. Il la préside en 1855. Que ce soit à l'Académie ou à la Société, Parchappe « savait se faire écouter. Ses discours étaient ordonnés, d'une logique serrée, d'un style net et précis » bien que ses opinions soient souvent considérées comme singulières par ses collègues [59]. Parchappe restera longtemps un collaborateur régulier de *La Revue de Rouen et de la Normandie* pour laquelle il écrit des chroniques à la fois littéraires et philosophiques mais ayant toujours leurs fondements dans la médecine mentale. Citons en 1837 : « Article critique sur les voix intérieures de Victor Hugo », en 1843 « Démonologie et sorcellerie au xv^e siècle, le Maillot des sorcières », en 1844 « De l'extinction du suicide », en 1844 encore « De la puissance intellectuelle dans l'état de délire ».

Atteint d'un cancer de l'estomac, « au milieu des souffrances les plus pénibles, il trouvait le moyen de ramasser toutes les forces de son esprit pour terminer la tâche qu'il s'était imposée. Il travaillait à ce livre de prédilection, qu'il appelait « l'enfant de sa douleur » et qui ne devait paraître qu'après sa mort, la *Vie de Galilée* [48] : « Galilée a été persécuté par une autorité si puissante et si adroite, que de notre temps encore, les esprits les plus libres ont hésité à lui rendre toute la justice qui lui est due. Le docteur Parchappe a examiné attentivement les faits ; il les a analysés et pesés à la façon d'un magistrat instructeur, et il a mis la vérité hors de doute, tant sur le procès de Galilée que sur la priorité de ses découvertes, dont pas une jusqu'alors n'avait échappé à la contestation », d'après Baudry [3]. Parchappe meurt le 12 mars 1866.

11. Conclusion

Maximien Parchappe est maintenant presque oublié. Son apport à l'aliénisme clinique peut sembler mineur. Pourtant, ses contemporains lui ont été reconnaissants des bienfaits qu'il a apportés par sa pratique : « Encourager et rassurer le malade, plaindre et consoler ses parents, telle était la tâche qu'il s'imposait toujours et qu'il accomplissait avec tact et une délicatesse de sentiments dont nous pourrions citer plus d'un exemple » [10]. Il a cherché, en vain, et a eu l'illusion de trouver une explication à la folie dans l'examen macroscopique des cerveaux des aliénés décédés, associé à une nouvelle technique scientifique, la statistique : « La vérité est une ; elle est constamment contenue dans les faits. Si les faits sont observés et fidèlement reproduits sous des appellations clairement définies, la vérité se fait jour au travers de toutes les variétés de classification et de dénomination » [20]. Mais c'est certainement par son activité de médecin inspecteur des asiles qu'il a joué un rôle éminent en améliorant le sort des malades. Rénovant les concepts architecturaux des asiles et s'attachant à généraliser une attitude bienveillante et compassionnelle auprès des malades mentaux, si mal pris en charge au siècle précédent, il a participé à une œuvre collective des

aliénistes du xix^e siècle [60] dont certains aspects perdurent encore au xxi^e.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Remerciements

Tous mes remerciements pour leurs lectures critiques et leurs suggestions à Jean-Pierre Aubert (Nancy), Hubert Déchy (Versailles), Paul Eling (Nijmegen, NL), Thierry Haustgen (Neuilly-sur-Marne) et Jacques Poirier (Paris).

Références

- [1] Anonyme. Chronique, asile des aliénés. Revue de Rouen et de la Normandie 1843;11:182–4.
- [2] Baillarger J. Travail sur la paralysie générale. In: Griesinger W, editor. *Traité des maladies mentales : pathologie et thérapeutique*. Paris: A. Delahaye; 1865. p. 593–632.
- [3] Baudry F. Avertissement de l'éditeur. In: Parchappe M, editor. *Galilée, sa vie, ses découvertes et ses travaux*. Paris: Hachette; 1866. p. 1–13.
- [4] Bayle ALJ. Recherches sur les maladies mentales [Thèse n° 247]. Paris: Imp. Didot le Jeune; 1822 [109 p.].
- [5] Bayle ALJ. Nouvelle doctrine des maladies mentales. Paris: Gabon; 1825 [52 p.].
- [6] Belhomme JE. Nouvelles recherches d'anatomie pathologique sur le cerveau des aliénés affectés de paralysie générale. Paris: Germer-Baillière; 1845 [Mémoire lu le 21 novembre 1843 à l'Académie de médecine (81 p.)].
- [7] Bernard DA. De l'aphasie et de ses diverses formes [Thèse n° 85]. Paris: Goupy et Jourdan; 1885 [265 p.].
- [8] Bogousslavsky J, Moulin T. From alienism to the birth of modern psychiatry: a neurological story? *Eur Neurol* 2009;62:257–63.
- [9] Bouillaud JB. *Traité clinique et physiologique de l'encéphalite ou inflammation du cerveau et de ses suites telles que le ramollissement, la suppuration, les abcès, les tubercules, le squirrhe, le cancer, etc.* Paris: J.B. Baillière; 1825 [350 p.].
- [10] Bouteiller J. Notice nécrologique sur le Dr J.B.M. Parchappe. Rouen: Imp. H. Boissel; 1866 [15 p.].
- [11] Caffé P, Nécrologie M. Parchappe (1800–1866). *Journal des Connaissances médicales pratiques* 1866;33:142–3.
- [12] Calabre de Breuze E. Mémoire qui a remporté le prix au jugement de la Société libre des sciences physiques et médicales de Liège, dans sa séance publique du 6 juillet 1807, sur la question posée en ces termes : Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies. Liège: De l'Imprimerie de J. Desoer; 1808 [140 p.].
- [13] Calmeil LF. De la paralysie considérée chez les aliénés. Paris: J.B. Baillière; 1826 [446 p.].
- [14] Carbonel F. L'asile pour aliénés de Rouen. *Hist Mes* 2005;20:97–136.
- [15] Carbonel F. Le développement de l'intelligence est-il en raison du volume de la tête ? L'aliéniste Parchappe et la céphalométrie revisités par Alfred Binet. *Psychiatr Sci Hum Neurosci* 2009;7:91–5.
- [16] Chatin A. Existence de l'iode dans toutes les plantes d'eau douce. Conséquence de ce fait pour la géognosie, la physiologie végétale, la thérapeutique et peut-être l'industrie. Paris: Impr. de E. Thunot; 1851 [16 p.].
- [17] Chiarugi V. Della Pazzia in genere e in specie. Trattato medico-analitico con una centuria di osservazioni. Firenze: Presso Luigi Carlieri In via de'Guicciardini; 1793 [231 p.].
- [18] Clauzade L. Le cerveau chez Cabanis et Gall : la philosophie biologique du xviii^e siècle en débat. In: Cheric C, Dupont J-C, editors. *Les querelles du cerveau, comment furent inventées les neurosciences*. Paris: Vuibert; 2008. p. 235–54.
- [19] Cureau de La Chambre M. Les caractères des passions. Paris: Chez P. Rocolet et P. Blaise; 1640 [387 p.].
- [20] Deboutteville L, Parchappe M. Notice statistique sur l'asile d'aliénés de la Seine-inférieure. Rouen: Impr. Chez Alfred Péron; 1845 [131 p.].
- [21] Delaye JB. Considérations sur une espèce de paralysie qui affecte particulièrement les aliénés [Thèse n° 224]. Paris: Imp. Didot le Jeune; 1824 [23 p.].
- [22] Descartes R. Les passions de l'âme. Grande Salle du Palais, à l'Espérance, Paris: Chez Michel Bobin; 1679 [282 p.].
- [23] Esquirol E. Des passions, considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale. rue des Maçons-Sorbonne, N° 13, An XIV, Paris: L'imprimerie de Didot Jeune, Imprimeur de l'École de médecine; 1805 [Thèse présentée et soutenue à l'École de médecine de Paris, le 7 Nivose an 14 (87 p.)].
- [24] Esquirol JE. Des établissements des aliénés en France, et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés. Mémoire septembre 1818. Paris: Imprimerie de Madame Huzard; 1819 [43 p.].
- [25] Falret J. Recherches sur la folie paralytique et les diverses paralysies générales [Thèse n° 112]. Paris: Rignoux; 1853 [52 p.].
- [26] Foville A, Parchappe M. De la nature, du siège et du traitement du choléra-morbus. Rouen: Imp. Periaux; 1832 [64 p.].

- [27] Gavarret J. Principes généraux de statistique médicale ou développement des règles qui doivent présider à son emploi. Paris: Bechet Jeune et Labé; 1840 [312 p.].
- [28] Gueorguiev S. Petite histoire de l'iode et du goitre : évolution de 1820 à 1922. Limoges; 2010 [Numéro national de thèse 2010LIMO3156 (118 p.)].
- [29] Haslam J. Observations on insanity. Londres: Rivington; 1798 [147 p.].
- [30] Huth E. Jules Gavarret's principes généraux de statistique médicale. J R Soc Med 2008;101:205–12.
- [31] Lallemand JB. Essai sur le mécanisme des passions en général. Paris: Chez Pierre-Alexandre Le Prieur; 1751 [134 p.].
- [32] Le Cat CN. Traité des sensations et des passions en général, et des sens en particulier. Paris: Chez Vallat-La Chapelle; 1767 [264 p.].
- [33] Legrand du Saulle H. Compte rendu de la séance d'inauguration de la statue d'Esquirol. Ann Med Psychol (Paris) 1863;21(4^e série-T1):68–71.
- [34] Legroux A. De l'aphasie, thèse présentée au concours pour l'agrégation le 18 mars 1875. Paris: Adrien Delahaye; 1875 [104 p.].
- [35] Linas AJ. Recherches cliniques sur les questions les plus controversées de la paralysie générale [Thèse n° 193]. Paris: Rignoux; 1857 [48 p.].
- [36] Malgaigne JF. Traité d'anatomie chirurgicale et de chirurgie expérimentale. Paris: J.B. Baillière; 1838.
- [37] Marchant G. Considérations sur la paralysie générale progressive, lettre à M. Le Docteur Parchappe. Toulouse: Imprimerie de Bonnal & Gibrac; 1856 [886 p.].
- [38] Maurey G. Contribution à l'histoire de la psychiatrie française : deux grands inspecteurs généraux, J.B.M. Parchappe et J. Raynier.. Paris: D.P. Taib; 1961 [52 p.].
- [39] Mauriac P. Le centenaire de l'introduction de l'iode en thérapeutique. Paris Med 1920;38:665–9 [La semaine du clinicien].
- [40] Moutier F. L'aphasie de Broca [Thèse n° 2]. Paris: G. Steinhel; 1908 [774 p.].
- [41] Olry R. Dictionary of anatomical eponyms. Stuttgart & New York: G. Fischer; 1995 [169 p.].
- [42] Parchappe M. Quelques considérations générales sur la nature et l'influence des passions [Thèse n° 4]. Paris: Impr. Didot Le Jeune; 1827 [32 p.].
- [43] Parchappe M. Cours d'histoire de la médecine. Discours d'introduction. Rouen: Imp. Émile Periaux; 1833 [51 p.].
- [44] Parchappe M. Recherches sur l'encéphale : sa structure, ses fonctions et ses maladies. Premier mémoire : du volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme. Paris: J. Rouvier et E. Le Bouvier; 1836 [111 p.].
- [45] Parchappe M. Recherches sur l'encéphale : sa structure, ses fonctions et ses maladies. Deuxième mémoire, des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale. Paris: J. Rouvier et E. Le Bouvier; 1838 [226 p.].
- [46] Parchappe M. Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale. Rouen: Brière; 1839 [67 p.].
- [47] Parchappe M. Traité théorique et pratique de la folie : observations particulières et documents nécroscopiques. Paris: Chez Béchet Jeune et Labé; 1841 [392 p.].
- [48] Parchappe M. Études historiques sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux. Ann Med Psychol (Paris) 1846;8:317–51 [1874;9:1–44].
- [49] Parchappe M. De l'action toxique de l'éther sulfurique. Rouen: Impr. A. Péron; 1848 [30 p.].
- [50] Parchappe M. Plans des maisons centrales de force et de correction de l'Empire français, réunis et réduits à l'échelle d'un millimètre avec légendes et tableaux du cubage des habitations. Paris: Lit G. Schlatter; 1848 [135 p.].
- [51] Parchappe M. Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés. Paris: V. Masson; 1853 [320 p.].
- [52] Parchappe M. Du siège commun de l'intelligence, de la volonté et de la sensibilité. Première partie, preuve pathologique. Paris: Masson; 1856 [180 p.].
- [53] Parchappe M. De la folie paralytique et du rapport de l'atrophie du cerveau à la dégradation de l'intelligence dans la folie. Paris: Victor Masson; 1859 [72 p.].
- [54] Parchappe M. Inspecteur général. Discours prononcé le 22 novembre 1862 pour l'inauguration de la statue d'Esquirol. Paris: F. Malleste; 1862 [15 p.].
- [55] Parchappe M. Galilée, sa vie, ses découvertes et ses travaux. Paris: Hachette; 1866 [404 p.].
- [56] Parchappe M, Lunier L. Études sur le goitre et le crétinisme, documents mis en ordre et annotés par M. le Dr L. Lunier. Paris: G. Masson; 1874 [252 p.].
- [57] Parchappe M. Exposé des principaux résultats des travaux de Max Parchappe présenté par l'auteur à l'Académie impériale de Paris. Paris: Imp. de L. Martinet; 1855 [27 p.].
- [58] Postel J. Georget et Bayle, deux destins contraires. Psychanalyse à l'Université 1978;3:445–63.
- [59] Ritti A. Éloge de Max Parchappe. Ann Med Psychol (Paris) 1883;41:132–51.
- [60] Semelaigne R. Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel. Paris: J.B. Baillière; 1930 [356 p.].
- [61] Tissot CJ. De l'influence des passions de l'âme dans les maladies et les moyens d'en corriger les mauvais effets. Paris: Chez Amand-Koening; 1798 [296 p.].